



CHAMPSAC

BULLETIN MUNICIPAL
Mars 2019



MAIRIE

Du lundi au vendredi :
8h30/12h & 13h30/18h
Merc & sam 8h30/12h
Tél : 05 55 78 43 33
mairie@champsac.fr
www.champsac.fr

Permanences du Maire et
des Adjoints
sur rendez-vous et plus
spécialement le samedi matin

COMMUNAUTE DE COMMUNES OUEST LIMOUSIN

La Monnerie
87150 CUSSAC
contact@ouestlimousin.com
05 55 78 84 07
www.ouestlimousin.com



S o m m a i r e

EDITO	3
COMMEMORATIONS DU 11 NOVEMBRE 1918	4
INFOS PRATIQUES	5
PAGE ECONOMIQUE	6
TRAVAUX 2018	7-8
PROJETS 2019	9-13
FINANCES ET BUDGET 2018	14
VIE ASSOCIATIVE	15-22
MAISONS ET FERMES FLEURIES	23-24
AUTRES ASSOCIATIONS ET PARTENAIRES	25-33
ETAT CIVIL 2018	34

Publication
Mairie de Champsac
Directeur de la publication
Mairie de Champsac
Rédaction
Mairie de Champsac
Crédits photos
Mairie de Champsac
Impression
Texto Saint-Junien
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2019

ELECTIONS EUROPEENNES

Dimanche 26 mai 2019

Le scrutin se déroulera en un seul tour. Ceux qui ne
sont pas encore inscrits sur les listes électorales
peuvent encore le faire jusqu'au 31 mars 2019.

Edito du Maire

Tout d'abord je vais revenir sur les événements actuels ponctués de manifestations faisant remonter une grogne sociale que le gouvernement semblerait avoir entendue.

Le creusement du fossé entre les très riches et les autres classes sociales, l'impact de la CSG sur les petites retraites, le prix du carburant, les difficultés pour beaucoup d'entre vous à boucler financièrement les fins de mois, les licenciements et les fermetures d'entreprises dans le seul but d'enrichir encore plus leurs actionnaires n'ont fait qu'accentuer cette grogne. Il était donc prévisible (même longtemps avant l'ère Macron) qu'un jour ça allait comme on dit « péter ». Le gouvernement n'a plus le choix ; il faut à tout prix éteindre l'incendie pour ramener une paix sociale indispensable à tous. Le président a lancé les grands débats et nous sollicite pour aider à les organiser.

Personnellement je considère que ce ne sont pas les maires qui doivent aider à réparer les dégâts pendant que les responsables de cette situation se délasseront dans leur canapé bien au chaud à Paris. Ceux-là les technocrates et cols blancs qui avaient été mis sous l'éteignoir grâce à la décentralisation de 1982 et qui ont réussi petit à petit à reprendre le dessus pour remettre en place la toute-puissance de l'Etat et la recentralisation des pouvoirs. Déconnectés de la réalité ils ont essayé de torpiller les départements (ce qui aurait été une catastrophe) et à presque faire disparaître les communes en les vidant de leurs compétences. A force de tout décider d'en haut avec arrogance et de considérer que les communes sont les filiales obéissantes de l'Etat certains s'inquiètent maintenant que la moitié des maires ne veut plus se représenter en 2020.

Pire alors que l'on nous dit que l'on tiendra compte de ce qui a été dit dans les débats et les remarques

consignées dans les cahiers des doléances, l'Etat envisage, en milieu rural, de toujours supprimer des classes ou des écoles, des hôpitaux de proximité, des trésoreries etc.

Dans ce contexte plutôt morose réjouissons-nous des très bonnes nouvelles pour notre commune :

- L'activité économique très soutenue dans notre commune, le recensement avec une population toujours en augmentation et les naissances dont le nombre (11) est exceptionnel pour une petite commune rurale comme la nôtre.
- L'ouverture d'une classe pour les petits à Champagnac-la-Rivière a été effective
- La reprise en juillet de la Boulangerie-Epicerie "Chez Firmin" - dont l'enseigne se prénomme désormais "Chez Rose" - par un jeune couple sympathique, vite adopté par la population et qui vous permet, en plus, de voir la vie « en rose » ! Je tiens à remercier tous ceux qui de près ou de loin font de notre commune une entité dynamique et accueillante : nos artisans, nos commerçants, nos petites et moyennes entreprises, nos associations, le personnel communal.

Pour terminer, je vous souhaite à tous et à toutes ainsi qu'à vos proches une bonne année 2019 avec comme à l'accoutumée, une pensée pour ceux qui souffrent de la précarité et de la solitude.

Bonne lecture à tous.

Cordialement, le maire de Champsac.

Guy BAUDRIER



Commémorations du 11 novembre 1918

Pour préparer le centenaire des commémorations du 11 novembre, nous avons travaillé en Histoire sur cette grande guerre très meurtrière et sur les différents grands moments : l'euphorie du départ des soldats qui pensaient que la guerre ne durerait pas, la guerre de mouvement puis la terrible guerre de tranchées et enfin la signature

de l'Armistice qui mit fin aux souffrances et permit au bonheur de revenir.



Nous avons réalisé une fresque (pour chaque commune) en Arts Visuels sur un exemple de frise chronologique pour représenter tous ces moments heureux ou atroces, avec une mise en couleurs qui représente ces émotions. Cette fresque a été offerte à la municipalité pour être affichée en salle du conseil.

Parallèlement, nous avons lu un poème de Jacques Hubert FROUGIER sur la Der des Der.

En classe nous avons également travaillé sur les commémorations et sur les monuments aux morts.

C'est avec joie que nous avons pu participer à la plantation de l'arbre du centenaire sur la place près du monument aux morts.



Infos pratiques

Cantine

05 55 43 25 24

43.60 € le carnet de 20 tickets

pour les enfants

3,70 € le prix du repas

pour le personnel et les enseignants

Garderie matin & soir

23,20 €/mois-forfait

11 €/mois pour 5 présences

Horaires : 7h00 – 8h45

16h30 – 19h00

Ecole élémentaire de Champsac

05 55 78 50 00

Salle des fêtes

220 € la location le week-end

(caution 150 €)

100 € pour un vin d'honneur

(caution 75 €)

Redevances assainissement

Traitement total 1,01 €/m³

Forfait branchement : 20,40 €

SAUR 05 87 23 10 01

EDF 09 72 67 50 87

Assistante sociale

Mme Noilhac 05 55 43 06 06

SIRPA (repas à domicile)

05 55 78 15 62

Parc Naturel Régional Périgord-Limousin

La Barde 24450 LA COQUILLE

05 53 55 36 00 – mail : info@pnrpl.com

Déchetteries

➤ Oradour s/Vayres

➤ Saint-Mathieu

➤ Châlus

(Horaires d'ouverture inchangés)

Gendarmerie Nationale

Oradour s/Vayres

& St Laurent s/Gorre

05 55 78 10 04

Châlus - 05 55 78 41 11

ACCUEIL DES BRIGADES :

✧ *ST LAURENT SUR GORRE*

Accueil permanent :

du lundi au samedi

08h00-12h00 / 14h00-19h00

dimanche et jours fériés 09h00-12h00

15h00-18h00

✧ *ORADOUR SUR VAYRES*

Mercredi après-midi

14h00-18h00

✧ *CHALUS*

Lundi après-midi

14h00-18h00

Samedi matin

08h00-12h00

Urgences 17 ou le 112

Pompiers 18

SAMU 15

Les Restos du Cœur

Centre de Cussac - 05 55 70 25 86

Ouvert le vend 14h00 - 16h00

Page économique de la commune

Mme Pascale BERNARD
Infirmière libérale
07 70 52 30 30

M. Grégory FEMENIA
Entreprise HYDROSYLVA
Travaux forestiers et environnementaux
06 13 90 05 10
greg@hydrosylva.fr

M. Benoît & François GAUTHIER
Charpentier-Menuisier-Maçon
06 26 15 75 33

M. Lionel GAUTHIER
Peinture-carrelage sol & mural
09 64 05 44 53
06 15 68 49 93

M. Fabrice HEBRAS
Maçonnerie-Rénovation-neuf
05 55 78 51 70

M. Patrick JUHEL
Travaux publics
05 55 78 44 20

M. Jean-Louis MERLE
Travaux publics
06 15 63 39 36

M. Graham MILLAR
Sculpteur sur bois
La Peytavigne
05 55 50 30 59

M. Antoine PAPAZIAN
Taxi 24/24 h
05 55 78 42 99
06 84 53 33 01

M. Nicolas POUYADOUX
Maçonnerie
Gros œuvre de bâtiment
05 87 41 22 54

Mme Christelle RAMA
Photographe-graphiste-illustratrice
www.CHRISTELLERAMA.COM
06 07 11 28 61

M. Stéphane VIOSSANGE
Garagiste
05 55 78 29 60

BOULANGERIE-PÂTISSERIE
"Chez Rose"
15, rue des Fontaines
05 55 78 57 62

COIFFURE CHRIS'COIFF
Mme Christelle MIRTIL LEBOUTET
4 rue des Hirondelles
05 55 78 14 05

RESTAURANT "LE CHAMPSAC"
M. & Mme Matthews-Clay
12, rue des Fontaines
05 55 78 53 50

RESTAURANT LE RELAIS DE LA TOUR
M. & Mme RANGER
Bousseroux
05 55 78 40 71

VINS ET SPIRITUEUX
SARL Fredon
5 rue de l'Ecole
05 55 78 42 49

Elevage d'ovins & de caprins
FURET Thibaud
La Grange du Verdier

Elevage de volailles
CHARENTON Jean-Michel
Les landes de Chandeau

Entreprise DELOUIS Le Petit Clos
Entreprise NTP La Gare
Béton Périgord Vert La Gare

Les travaux réalisés en 2018

GROSSES REPARATIONS DE LA VOIRIE COMMUNALE

VC de la Courrière, de la Basse Courrière, accès chez M. & Mme Juhel

VC de Curmont (entre le village et la limite de Pageas)

La réfection d'un trottoir dans la rue des Engoulevants face à la salle des fêtes

Coût : 34 000 € HT

Subvention C. départemental 50 %

AIRE DE JEUX ET SPORTS : DECAPARK

Montant : 34 500 € HT pour les installations

18 800 € HT pour la plateforme

Total 53 300 € HT

Subvention C. départemental 35 %

Subvention de l'Etat - D.E.T.R. 25 %

(Dotation d'équipement des territoires ruraux)

Subvention CNDS (Centre National pour le Développement du Sport) 19,80 %

REFECTION DES PORTES ET FENETRES EN PVC A L'ANCIENNE POSTE ET VELUX DE LA MAIRIE

Le rez-de-chaussée de ce bâtiment désaffecté sera occupé par l'ACCA qui réalise à sa charge les gros travaux et les aménagements intérieurs : gros œuvre, isolations électriques, peinture, sol. Cet espace devenu une pièce unique pourra aussi servir de salle de réunions, très spacieuse.

Toutes nos félicitations à l'ACCA pour cette très bonne initiative.

Coût : 15 500 € HT

Subvention C. départemental 30 %

Subvention de l'Etat - D.E.T.R. 25 %

AMENAGEMENT DES ALLEES DU CIMETIERE DANS LE CADRE ZERO PESTICIDE

(1^{ère} tranche)

Coût : 32 000 € HT

Il a fallu faire une réflexion pointue avant de trouver une technique à adapter. Félicitations à l'entreprise Paillot & Fils de Rochechouart qui a réalisé un travail de très grande qualité et dont le résultat est parfait.

Subvention C. départemental 40 %

Les travaux sont terminés. La partie centrale des allées a été engazonnée courant mars.



Il a fait l'unanimité de la population et des enfants. Son intégration est réussie.

REFECTION DE L'ECLAIRAGE DU STADE ET DE LA SALLE DES FETES AVEC LED POUR LES ECONOMIES D'ENERGIE

Coût : 7 000 € HT

Subvention C. départemental 50 %



AMENAGEMENT D'UNE PLACE PUBLIQUE RUE DES FONTAINES

(Ancien immeuble démoli à côté de la Fontaine)



Les travaux sont en cours et devraient être terminés en avril.

Coût : 38 500 € HT

Subvention C. départemental 35 %

Subvention de l'Etat - D.E.T.R. 25 %

Autres travaux non subventionnés

- Mise en service d'une alarme à l'atelier communal : 2 500 € HT
- Réfection du WC public en contrebas de la salle des fêtes : 3 700 € HT
(Les agents communaux ont fait les carrelages et les peintures intérieures)
- Réfection de la cour de l'ancien hôtel du commerce 6 500 € HT
- Réfection de la clôture de la station d'épuration du bourg 2 800 € HT
- Re-balisage des chemins PDIPR avec l'aide de l'association « Les sacs à dos » 1 800 € HT

- L'achat de diverses fournitures pour les salles de classe de l'école
- La réfection d'une partie d'un mur d'enceinte de l'Ecole à 4 700 € HT
- Les achats de matériels : tracteur et roto :
 - Taille haie télescopique : 750 €
 - Tracteur avec roto
faucheuse-débroussailleuse 92 000 € HT

Aide réserve parlementaire : 5 000 €

Vente de l'ancien tracteur : 16 000 €

Ce matériel, qui avait été acheté en 2005, a été renouvelé avant que les frais annuels d'entretien ne soient trop importants. De plus la puissance supérieure des engins actuels permet un gain de temps pour accomplir les diverses tâches.



Ce tracteur est un Massey Ferguson de 104 cv au lieu de 95 cv.

La roto, de la marque Khun, a une puissance de 83 cv au lieu de 60 cv.

A l'issue de la réunion de la commission d'appels d'offres c'est l'entreprise Bouchaud de Châlus qui a été retenue.

Les travaux prévus pour 2019

GROSSES REPARATIONS DE LA VOIRIE COMMUNALE

VOIRIE INTERCOMMUNALE :

VC de Pressouéras

Travaux préparatoires

Coût : 30 200 € HT

Subvention C. départemental 50 %

VOIRIE COMMUNALE : 9 500 € HT

Subvention C. départemental 50 %

Liste des voies communales :

VC 222 de la RD 66 à la Vergnolle

VC 216 du Verdier

VC 240, 225, 207, 205

REFECTION DES BORDURES ET DES TROTTOIRS DANS LA RUE DES HIRONDELLES (TRAVAUX REPORTES DE 2018)

Coût : 18 200 € HT

Subvention C. départemental 50 %

DEGAGEMENT DE VISIBILITE DANS LA RUE DES ENGOULEMENTS / RUE DES FONTAINES (REPORT AUSSI DE 2018)

Ceci se fait au titre des amendes de police dont le montant est : 18 700 € HT

Subvention C. départemental 50 %

CONSTRUCTION DE SANITAIRES PUBLICS FACE A LA MAIRIE

Coût : 21 900 € HT

Les arrivées et les départs des randonneurs se font devant la mairie, où passent également un GR (GR 654) reliant St Jacques de Compostelle d'où le

passage de nombreux pèlerins, qui apprécieront cette installation les jours de fermeture de la mairie. Il sera également utile pour la salle des fêtes lors des manifestations.

Subvention C. départemental à demander en juin : 30 %

Subvention de l'Etat - D.E.T.R. demandée pour 25 %

COLLECTEUR D'EAU PLUVIALES DANS LA RUE DES ENGOULEMENTS

Coût : 17 700 € HT

Subvention C. départemental 50 %

MISE EN SECURITE DE L'ACCES AUX ECOLES

Coût : 5 200 € HT

Subvention C. départemental 30 %

Subvention de l'Etat - D.E.T.R. 25 %

Dans le cadre du plan anti intrusion préconisé par l'Etat et l'Education Nationale, nous sommes dans l'obligation de sécuriser l'accès à l'école primaire.

AMENAGEMENT DU CHEMIN RURAL DE LA MAISON NEUVE

Entre le Petit Clos et les Jouhandoux.

Faciliter le passage des engins agricoles mais aussi les nombreux randonneurs qui rejoignent la forêt communale.

Coût : 21 900 € HT

Subvention C. départemental 50 %

REFECTION D'UNE FONTAINE A BOUSSEROUX ET DU CHEMIN RURAL RELIANT AU CHEMIN RURAL PDIPR "DES PUIITS"

Coût : 10 500 € HT

Subvention C. départemental 50 %

SUITE DES TRAVAUX A L'ANCIENNE POSTE AVEC LA REFECTION DES VOLETS ET DES FACADES

Coût : 5 600 € HT

Subvention C. départemental à demander en juin : 30 %

Subvention de l'Etat - D.E.T.R. demandée pour 25 %



Les travaux d'aménagement intérieurs faits par l'ACCA et l'appui financier via les subventions permettent de redonner vie à ce bâtiment comme par le passé. (Photos dans l'article de l'association).

AMENAGEMENT D'UN PARKING DANS LE BOURG

Coût : 47 000 € HT

Subvention C. départemental (qui sera demandée en juin) 30 %

Subvention de l'Etat - D.E.T.R. 25 % (celle-ci sera demandée fin 2019).

Cette opération sera sans doute reportée en 2020 pour des raisons financières.

LA STATION DE METROLOGIE

Le fonctionnement est parfait ; elle est la seule qui fonctionne sur le bassin Loire Bretagne d'après M. Ruault (agence de bassin).

Toutes nos félicitations à Audrey qui gère cette installation avec beaucoup de sérieux et de compétences

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

L'enquête de recensement réalisée entre janvier et février 2018 a permis de voir une augmentation de la population de 6 % environ entre 2014 et 2018.

Désormais nous sommes à 686 habitants.

Pour l'année 2019 nous sommes à 11 naissances ce qui est une excellente nouvelle pour la sauvegarde de nos écoles.

Il est important de rappeler que la participation de l'Etat au budget de la commune dépend des résultats du recensement de la population: plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Ces données sont aussi utiles pour déterminer le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin... Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets qui s'appuient aussi sur la connaissance des habitants de chaque commune: c'est pourquoi les questionnaires renseignent l'âge, la profession, les moyens de transport utilisés ou les conditions de logement. Enfin, le recensement permet aux professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public. Le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi la participation de chacun est nécessaire.

Et pour finir, comme cela a souvent été évoqué, concernant la traçabilité du recueil de vos données, seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. C'est pourquoi aucun contrôle administratif ou fiscal n'est possible. Mais si votre nom et votre adresse sont nécessaires c'est pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Les écoles et le RPI Champsac-Champagnac

La grande satisfaction est d'avoir ouvert une classe supplémentaire à Champagnac car nous sommes les seuls en milieu rural à avoir eu cet avantage.

Félicitations aux enfants et à nos maîtresses qui ont activement participé aux cérémonies du 11 novembre et à la plantation de l'arbre du centenaire.

Enfin, le ministère de l'Education Nationale s'est engagé dans un plan d'équipement des bibliothèques d'école. Aussi, Mme Deville, directrice de l'école, a constitué un dossier de candidature. Notre école a été sélectionnée comme pouvant en bénéficier.

Une somme de 1 500 € nous a été attribuée pour l'acquisition des ouvrages, sous condition que la commune s'engage à compléter cette subvention. Nous avons donc ajouté 300 € pour l'achat.



Environ 150 livres répartis sur les deux classes ont donc été commandés, ils ont été livrés début janvier pour la plus grande joie des élèves et des enseignantes.

L'économie à Champsac

Le dynamisme économique a énormément progressé ces dernières années puisque nous avons :

- un auto-entrepreneur en maçonnerie
- deux entreprises de maçonnerie/charpente,
- un peintre/papier/placo,
- un salon de coiffure,
- deux entreprises de travaux publics,
- deux restaurants/bar dont un avec la vente du Populaire et de gaz,
- une épicerie/boulangerie/pâtisserie reprise cette année, avec un point poste,
- une entreprise "Vins & spiritueux qui rayonne sur tout l'ouest du département (10 emplois) et même sur le nord de la Dordogne,
- une petite usine "NTP"
- une moyenne entreprise "Delouis SA" qui a énormément investi ces dernières années, sans oublier l'installation d'une infirmière libérale.

La révision de la liste électorale

Ceci va entraîner de nombreuses radiations : ceux qui ne paient pas de foncier et ceux qui n'ont pas de résidence principale seront automatiquement radiés. Enfin, les attaches familiales pour les plus de 25 ans ne seront plus prises en considération.

Les activités de la Communauté de communes Ouest-Limousin

- **Urbanisme**

C'est un PLUI qui remplacera la carte communale. La procédure, trop longue, avant l'approbation retarde des projets par rapport à la carte communale ; le futur plan, conformément à la loi Alur, va faire disparaître une grosse quantité de terrains constructibles actuels. Vous ne serez pas surpris puisque vous avez été prévenu depuis plusieurs années.

La compétence voirie a été transférée à compter du 1^{er} janvier 2019 pour une partie des voies communales. Personnellement, je n'y voyais aucune utilité mais plutôt créer des embêtements et des incompréhensions. Un avis favorable a tout de même été émis par le Conseil municipal afin d'éviter à la Communauté de communes de perdre 120 000 € environ de dotations de fonctionnement ; avec une condition : que tout l'argent transféré par la Communauté de communes soit réinvesti en totalité sur sa voirie.

- **La collecte des ordures ménagères**

Le principe de la tarification à la levée va se mettre en place d'ici 2 ans : toutes les explications vous seront données par la Communauté de communes et les Conseillers municipaux qui recevront les informations lors d'une prochaine réunion.

Attention à ceux qui ont pris l'habitude de ne plus trier ou ne le font pas tout simplement puisqu'ils seront pénalisés par rapport aux "bons" élèves !

- **Révision des attributions de compensation**

Le Conseil municipal demande avec insistance et légitimement une augmentation des taxes vu la forte progression économique sur son territoire et en particulier de l'entreprise Delouis SA.

Jusqu'à présent certains n'ont pas entendu.

- **La téléphonie mobile**

Malgré les rappels rien ne semble avancer pour CHAMPSAC ; il va falloir revenir au charbon !

- **Le haut-débit**

Par contre dans ce domaine les choses ont évoluées rapidement puisque d'ici 2022/2025 tout le monde devrait pouvoir en bénéficier y compris dans les lieux isolés à la condition que les personnes s'engagent à passer un contrat d'abonnement.

Enfin vous trouverez sur le récent bulletin de la Communauté de communes beaucoup d'informations utiles et importantes. Ce bulletin sera désormais distribué une fois par an à minima.

La voie verte & le tourisme

✧ L'ancienne maison garde-barrière qui sera le lieu du siège social du SIVU des Hauts de Tardoire (actuellement à la mairie de Champsac), verra sous peu la fin de son aménagement ; le déménagement du siège se fera dès cette année, probablement avant l'été.

✧ Champsac a la chance depuis deux ans d'être traversé par un chemin menant à St Jacques de Compostelle : le Gr 654 relie Vézelay dans l'Yonne

(entre Auxerre et Nevers) à Montréal du Gers ; il passe entre autre par la Souterraine, Limoges, Aixe s/Vienne, St Laurent s/Gorre, Champsac, Châlus, La Coquille, Thiviers, puis Périgueux, Bergerac etc.

C'est un petit "plus" pour notre commune et c'est bien agréable de voir traverser le bourg par de nombreux pèlerins durant les beaux jours.



BUDGET 2018

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses		775 013,00 €
CHARGES A CARACTERE GENERAL	208 910,00 €	26,95%
Energie-électricité- fioul-carburant	36 500,00 €	
Fournitures administratives	3 200,00 €	
Fournitures scolaires	5 000,00 €	
Entretien, réparations biens immobiliers	36 000,00 €	
Alimentation cantine	25 000,00 €	
Fournitures d'entretien	3 800,00 €	
Primes d'assurances	13 600,00 €	
Timbres - télécommunications	6 500,00 €	
Fêtes et cérémonies	8 000,00 €	
CHARGES DE PERSONNEL	336 827,00 €	43,46%
Salaires & cotisations + participation rémunération ATSEM Champagnac-la-Rivière		
CHARGES DE GESTION COURANTE	71 813,00 €	9,26%
Indemnités Maire et Adjointes	34 250,00 €	
Contribution SIVU	18 076,00 €	
Contribution eaux pluviales	11 732,00 €	
Subventions associations et aides	6 375,00 €	
CHARGES FINANCIERES	21 957,00 €	2,83%
Intérêts des emprunts	20 857,00 €	
DEPENSES IMPREVUES	18 349,00 €	2,37%
Virement Section Investissement	110 000,00 €	14,19%
Excédent de fonctionnement disponible		

Recettes		775 013,00 €
IMPOTS & TAXES	413 948,00 €	53,41%
Contributions directes	304 267,00 €	
Taxe Additionnelle	13 500,00 €	
Compensation CC Ouest-Limousin	96 181,00 €	
DOTATIONS, SUBVENTIONS & PARTICIPATIONS	195 860,00 €	25,27%
D.G.F -DSR-DGD / Etat	157 157,00 €	
Compensation / Etat	33 747,00 €	
VENTE DE PRODUITS, PRESTATIONS	31 297,00 €	4,04%
Cimetière, cantine, transport, garderie	24 100,00 €	
AUTRES PRODUITS DE GESTION	28 756,00 €	3,38%
Revenus des immeubles	24 585,00 €	
RESULTAT REPORTE N-1	103 893,00 €	13,40%

ENSEMBLE POUR NOS ENFANTS



Voici maintenant un an que l'association des parents d'élèves "Ensemble pour nos Enfants" est en marche, et nous remercions tout particulièrement la municipalité pour son soutien tout au long de cette année.

Notre objectif est de récolter des fonds grâce aux différentes manifestations que nous organisons, afin de permettre aux enfants du RPI Champagnac / Champsac de réaliser des sorties et un voyage de fin d'année.

Notre programme pour cette année 2018/2019 :

- la participation à la journée d'Antan à Champagnac où les enfants se sont amusés dans la peau de petits écoliers des années 50',
- la participation à "Cidre et Cochon" où l'on a pu déguster d'excellentes crêpes et des gâteaux préparés par les parents,
- le défilé effrayant d'Halloween dans les rues,
- le loto annuel le 03 février 2019,
- la boum du mardi gras pour les enfants,
- la soirée dansante à thème le 30 mars 2019 à Champsac,
- vide grenier le 1^{er} mai 2019 à Champagnac.

Nous remercions les enseignantes et les parents pour leur aide précieuse.

Très bonne année 2019 à toutes et à tous.

Anita Domenge, Présidente

anita.domenge@orange.fr

06 14 68 56 46



F.C.C.O

un club pour tous et ouvert à tous

Nous accueillons aussi bien les garçons que les filles dans nos différentes catégories. Nous existons depuis maintenant 22 ans et nous sommes représentés dans toutes les catégories garçons et filles dès 6 ans avec un effectif 200 licenciés. A ce jour, plus de 90 % de nos licenciés sont issu du Canton.

Notre club est un acteur dans la vie associative de notre Canton. Il permet aux habitants, de se retrouver sur nos différents stades chaque Week end, de septembre à juin, pour encourager nos équipes mais aussi passer un moment de convivialité et d'échanges.

L'ensemble de nos équipes en 2017 s'est particulièrement bien comporté dans leurs championnats respectifs. Notre équipe féminine a fait un parcours remarquable en Coupe de France, puisqu'elle s'est qualifiée pour le 1er tour fédéral, et a eu le privilège de rencontrer Aurillac, club de 2^e division nationale.



Du côté des jeunes, notre équipe U13 a fini vainqueur du challenge départemental "Adrien Boucher".

Nous organisons tout au long de l'année des manifestations (Loto, repas, tournois...) qui nous permettent de garantir notre budget, pour le bon fonctionnement du Club.

Pour continuer et pérenniser le club, nous recherchons toujours des bénévoles pour nous accompagner, aussi bien dans la partie sportive que matériel et administrative sans oublier l'arbitrage. Si tu es intéressé par la pratique d'un sport collectif et plus particulièrement le football, le FCCO est prêt à t'accueillir quel que soit ton âge.

Le FCCO vous souhaite une bonne et heureuse année sportive.

Les sacs à dos Champsacois

Et voici qu'une nouvelle année commence.

Les marcheurs ont toujours leurs sacs à dos accrochés, et leurs 2 pieds dans les chaussures de rando pour partir sur de nouveaux tracés reconnus à l'aide de Nicole,

Claude et Jacquotte. Merci à elles trois.

Les sorties ont lieu tous les lundis après-midi pour des randos de 12 à 15 km, et les jeudis de 5 à 8 km.

Des sorties «découverte» sont prévues, notamment en Dordogne, avec nos amis «les lapins» de «sur les chemins de Champagnac-La-Rivière».

La nouvelle boucle du Parc Régional Périgord Limousin faisant environ 200 km, celle-ci a un tronçon de 13,7 km de St-Laurent-Sur-Gorre à Champagnac-La-Rivière.



Il est l'heure Mousigneur, mais quelle heure, eh bien celle de partir !!!



Toujours le papotage!!!! dans la bonne humeur.

Notre association participera à la journée rando thématique découverte, le samedi 12 octobre ayant pour thème les manifestations surnaturelles.

L'association et tout particulièrement la présidente, remercie la municipalité pour son soutien financier et logistique pour les chemins,

le Cercle de l'Amitié pour le prêt de sa salle et bien sûr toute l'équipe pour l'entretien des chemins et à tous les randonneurs pour leur dynamisme. Meilleurs vœux à tous.

La Présidente : Monique Tallet

CICERONE

Au mois de janvier 2017, j'ai accueilli Moovie, un magnifique bébé labrador afin de l'élever et lui inculquer les bonnes manières. Cela ne fût pas très simple car il avait du tempérament. Mai à la fin de son éducation c'était un compagnon adorable qui est apte au travail.

Le 3 octobre 2018, Moovie a été remis gratuitement à Solange Vauvy, habitante de l'Indre d'une soixantaine d'années. Moovie était ce que nous appelons un renouvellement. Cette dame est déficiente visuel depuis très longtemps car c'est le quatrième chien qu'on lui remet.



Lorsque les chiens guides atteignent l'âge de 9 ans, ils sont mis à la retraite. Soit ils restent avec leurs maitres-chiens soit ils rejoignent une famille d'accueil pour finir leur vie, dans l'amour qu'ils ont bien mérité. Solange est très heureuse avec son nouveau compagnon qui lui rend les services dont elle a besoin notamment pour prendre l'autobus chaque semaine pour aller faire ses emplettes à Châteauroux.



Cette année nous ferons

également 2 lotos. Le premier aura lieu le 7 avril et le second le 1^{er} septembre. Nous espérons une forte participation afin d'offrir une aide conséquente à l'école des chiens guide d'aveugle. Nous remercions la municipalité pour leur courage et leur aide car sans eux nous ne pourrions rien faire, ainsi que ceux qui participent de près ou de loin à notre cause, sans oublier les généreux donateurs.



Nous souhaitons que cette année 2019 vous soit douce et légère et vous garde en très bonne santé.

La Présidente Nicole MINIOT.

LE CERCLE DE L'AMITIE

Le «Cercle de l'Amitié» se maintient dans une ambiance sereine et dynamique avec 178 adhésions pour l'année 2018 :

- 122 présents à l'Assemblée Générale - une moyenne de 70 adhérents pour les réunions mensuelles - salle complète pour les deux repas
- 87 participants pour les deux voyages sorties à Feytiat et à L'Ange Bleu
- 82 participants - salle complète pour le loto annuel
- 60 équipes pour le concours de belote
- 93 entrées à la Soirée Limousine
- 126 entrées au thé dansant annuel
- 8 participants en moyenne pour chacun des trois cours hebdomadaires en informatique et internet
- 7 participants en moyenne pour les après-midi tricot & broderie et scrabble.

Le 7 décembre 2018, l'Assemblée Générale a approuvé à l'unanimité le bilan moral et financier présenté.

Un changement au Conseil d'Administration : M. Robert Ranouille a souhaité se retirer pour raison de santé tout en restant adhérent ; il a été remplacé par M. Robert Loustaud pharmacien retraité.

Le 13 décembre, le Conseil d'Administration s'est réuni pour élire le bureau comme suit :

- ✧ Président d'honneur : M. Guy Baudrier
Maire de la commune
- ✧ Présidente active : Mme Danielle Dupuy
- ✧ Vice-présidente : Mme Simone Laroudie
- ✧ Secrétaire : Mme Maryse Mirtil

- ✧ Secrétaires adjointes : Mmes Hélène Aupetit et Huguette Lathière
- ✧ Trésorière : Mme Danielle Dupuy
- ✧ Trésorier adjoint : M. Robert Loustaud

PROGRAMME 2019 :

- Réunions mensuelles à thème : le premier vendredi du mois à partir de 14h à la salle des fêtes (sauf pour novembre : réunion le lundi 4), pas de réunion en mai et août
- Repas : - samedi 4 mai à 12H, traiteur P. Bénéteau
- samedi 12 octobre, traiteur l'Auberge du Presbytère
- Thé dansant : dimanche 25 août avec l'orchestre «Stéphane VILARD»
- Concours de belote : dimanche 7 avril
- Loto : dimanche 17 novembre
- Sortie culturelle : samedi 23 mars à Feytiat « Sur la route des Balkans : de Vienne (valse) à Athènes (sirtaki)
- Voyage : du 16 au 21 juin «Séjours à Venise» et en septembre : une journée à l'île de Ré
- Atelier tricot et broderie : le 3^{ème} mardi du mois à 14H à la salle des réunions de l'association
Après-midi scrabble : 2^{ème} mardi du mois à 14h30 à la salle des réunions de l'association
- Informatique :
 - le mercredi de 15h à 18h (semi confirmés)
 - le mercredi de 20h à 23h (débutants)
 - le jeudi de 15h à 18h (confirmés)

- Assemblée Générale : vendredi 6 décembre 2019

La présidente et le bureau du Cercle de l'Amitié remercient Monsieur le Maire et le Conseil Municipal pour la mise à notre disposition de la Salle des Fêtes ainsi que de l'ancienne Mairie avec toutes les installations nécessaires pour dispenser les cours informatiques, le Conseil d'Administration et tous les bénévoles qui contribuent au bon déroulement des activités, notamment M. Raymond AUPETIT (pour l'informatique), Mme Hélène AUPETIT (pour le tricot & la broderie) et Mme Monique Tallet (pour le scrabble).

Les retraités et préretraités désirant nous rejoindre, seront accueillis tout au long de l'année. Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2019.



A.C.C.A



L'ACCA compte 46 chasseurs. Comme beaucoup d'autres, l'équipe est vieillissante mais le recrutement d'un jeune de 16 ans en fin d'année suscite l'espoir. A noter que pour sa

première sortie il a épinglé un magnifique chevreuil.

Les cervidés sont bien présents sur notre territoire mais les battues n'ont rien donné. Le plan de chasse pour les chevreuils (40 bracelets) a été réalisé.

Malgré les nombreuses battues pour diminuer le nombre de sangliers,



responsables de dégâts aux prairies et cultures, seuls 7 ont été abattus.



L'aménagement du local chasse dans l'ancienne poste va bon train. La commune prend en charge tous les travaux extérieurs (façade, volets, fenêtres) ; les bénévoles et l'A.C.A. se chargent de tout l'aménagement intérieur (cloison, électricité, isolation, gros œuvre) avec l'aide des entreprises locales. Vous êtes invité, lors d'un passage, à venir découvrir cette transformation totale de l'ancien logement du rez-de-chaussée en salle de réunion très spacieuse.

L'A.C.C.A remercie les bénévoles pour l'organisation de ses manifestations et le Conseil municipal pour le prêt de la salle des fêtes.

La composition du bureau :

Président d'honneur : Guy BAUDRIER, Maire

Président actif : Michel COUDERT

Vice-Président : Raymond PAULIOUT

Secrétaire : Nicole CHADELAUD

Secrétaire adjoint : Didier REJASSE

Trésorier : Gérard LACAUD

Trésorier adjoint : Jean-Luc DESLANDES

Membres : Béatrice JUHEL, MMM. Guy

CHADELAUD, Christian TALLET ainsi que 2 nouveaux

membres : Oliver BACCAUNAUD et Hugo LAROUDIE



L'agenda des manifestations 2019 :

Dimanche 3 mars : Loto à 14h00 à la salle de fêtes

Dimanche 4 août : Concours de pêche et repas champêtre à l'étang Pauliout

Dimanche 23 juin : Assemblée Générale

Samedi 26 octobre : Repas dansant à 20h00 à la salle des fêtes

COMITE DES FETES

Suite à l'Assemblée Générale, l'équipe entière du Comité des Fêtes a été reconduite. Le bilan financier est excellent et l'année 2018, malgré notre effectif réduit, nous montre que nous avons raison de nous impliquer dans la vie de la commune. Les manifestations organisées par le Comité des Fêtes durant



l'année écoulée ont connu un énorme succès et notamment le concours de belote sur le thème de Noël qui était une 1^{ère} pour nous et que nous allons réitérer. Les années 80 font toujours le plein et je remercie toutes les personnes qui nous suivent depuis des années et font de cette soirée un incontournable.



Je remercie toute l'équipe des bénévoles qui s'étoffe cette année avec de nouveaux adhérents. Merci à tous.

La Présidente, Maryse PARVERIE

MAISONS ET FERMES FLEURIES



La 60^{ème} campagne de fleurissement de la Haute-Vienne s'est achevée le 10 août 2018.

Le jury communal : M. PAULIOUT Raymond, Mmes AUPETIT Hélène, CHADELAUD Nicole, DESMERY Annie, DUPUY Danielle, LACAUD Danièle et LATHIERE Huguette, après avoir noté anonymement chacun des 49 lauréats, ont sorti le plus méritant de chaque catégorie afin de le présenter au jury mandaté par le Comité Départemental.

✧ 1^{ère} catégorie : maison avec jardin visible de la rue

1^{er} : M. DESCUBES Yves & Mme COLOMBIER Viviane – 2 Grateloube

Diplôme d'Honneur avec Mention Spéciale

2^{ème} : M. & Mme GROLIER Jean-Pierre – 2 lotissement Boismartin

✧ 2^{ème} catégorie : décor floral sur la voie publique

1^{er} : M. LACAUD Gérard & Mme LACAUD Andrée – 24 rue des Fontaines

Diplôme d'Honneur

2^{ème} : M. & Mme PERRIER Henri – 18 Grateloube

✧ 3^{ème} catégorie : balcon ou terrasse

1^{er} : M. & Mme LACAUD Jean-Claude – 5 Bousseroux

Diplôme d'Honneur avec Mention Spéciale

2^{ème} : M. & Mme CHADELAUD Guy – La Roche

✧ 4^{ème} catégorie : fenêtre ou mur

1^{er} : M. & Mme DEKKERS Hugo

Diplôme d'Honneur avec Mention Spéciale

2^{ème} : Mme GRAIG Valérie -1 Grolier

✧ 6^{ème} catégorie : hôtel, restaurant, café

1^{er} : Mme RANGER Véronique – 1 Bousseroux

2^{ème} : « Chris'Coiff » Mme LEBOUTET Christelle – 4 rue des Hirondelles

✧ 7^{ème} catégorie : parcs fleuris

1^{er} : M. & Mme MERIGAUD Daniel – La Vergnolle

Diplôme d'Honneur avec Mention Spéciale



2^{ème} : M. & Mme ANSELL Peter & Shirley – 20 Chandos

✧ 8^{ème} catégorie : fermes fleuries

1^{er} : M. & Mme DESLANDES Jean-Luc – 1 Mazardy

Diplôme d'Honneur Départemental

2^{ème} : M. & Mme DEKKERS Théo - Cros

Le 8 mai 2019, Monsieur Guy BAUDRIER, Maire de la commune, remerciera et récompensera les 49 lauréats et amis des fleurs, pour leurs fidèle participation, leur investissement personnel et la qualité des réalisations pour l'embellissement du bourg et des villages.



Fleurissement Villes et Villages 2018

Un prix spécial « Coup de cœur du jury » nous a été décerné pour l'originalité des idées d'embellissement de la commune par le végétal ainsi que le petit patrimoine rural et la qualité de la mise en œuvre de ces idées. Félicitations à nos employés communaux.





La Châtaigneraie Limousine propose la location de véhicules à petits prix pour les personnes en emploi, stage ou formation

L'association « Châtaigneraie Limousine » fédère 6 Communautés de communes (dont la Communauté de communes Ouest Limousin) du sud-ouest de la Haute-Vienne. Elle accompagne principalement des porteurs de projets, publics ou privés, dans de multiples domaines (économie, services, habitat, mobilité, ...).

Zoom sur la location de véhicules à petits prix

Vous ne disposez d'aucun moyen de locomotion pour vous rendre à votre travail, à un stage ou à une formation, la Châtaigneraie Limousine met à votre disposition un scooter ou une voiture à frais réduits.

Qui peut louer ?

Les personnes en insertion professionnelle, en recherche d'emploi.

A qui s'adresser ?

Pour bénéficier de ce service de location, vous devez contacter votre référent habituel (conseiller Mission Locale Rurale, assistant social ou conseiller Pôle Emploi ou Cap Emploi) qui fera le point sur votre situation et les pièces à fournir. La Châtaigneraie Limousine vous contactera ensuite pour le rendez-vous de location.

Combien ça coûte ?

Scooter : 1,50 € par jour / Voiture : 6 € par jour

Caution : 200 € pour les scooters / 400 € pour les voitures

Durée de la location : 1 mois renouvelable sous conditions

Votre référent pourra également vous orienter si besoin vers un conseiller mobilité, des ateliers de sensibilisation, des formations (code de la route, permis AM/B).

Ce service de location de véhicules est proposé dans le cadre d'une plateforme départementale, la « Plateforme Mobilité 87 », animée par la Châtaigneraie Limousine et 3 autres associations (Aleas, Rempart, Varlin Pont Neuf).



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national «Emploi et Inclusion» 2014-2020





A.N.A.C.R

Association Nationale des Anciens Combattants
et Ami(e)s de la Résistance

Le Comité local d'**Oradour-sur-Vayres – Cussac**, (dont le siège est à l'Hôtel de ville d'Oradour-sur-Vayres, 87150) a pour vocation :

- d'expliquer le rôle essentiel qu'a joué la Résistance dans la libération de notre pays et notamment en Limousin.
- de perpétuer le devoir de mémoire auprès des générations futures face aux thèses négationnistes défendues par certains mouvements extrémistes.
- de combattre toute forme de racisme, d'antisémitisme, de xénophobie.
- de s'opposer à la résurgence de mouvements nationalistes et fascistes qui représentent un réel danger pour les démocraties.

Pour cela, notre Comité local

- a réhabilité les trous (gourbis) du «**maquis de Boubon**», à l'initiative d'anciens maquisards,
- a édité deux livres sur la Résistance dans notre Région, actuellement en vente dans les librairies, les Offices de Tourisme, et auprès des adhérents de l'ANACR.
- il participe aux commémorations dans notre canton, en Haute Vienne et dans les départements voisins,
- il accompagne les nombreux groupes scolaires (ou autres), souvent étrangers, qui viennent visiter ce maquis de la forêt de Boubon.

**Le 20 juillet, à 11 heures 30, le comité vous invite à la commémoration
des combats d'Oradour-sur-Vayres.**

**Rendez-vous Avenue du 8 mai, à la stèle érigée à la mémoire
des résistants tombés face à l'occupant nazi.**

Pour le Comité, le Président

Claude Pauliat

La FNATH 87 est une association dont les juristes du service de conseil et de défense reçoivent les adhérents au siège de l'association, 11 avenue de Locarno à Limoges du lundi au vendredi, **mais également lors de permanences mensuelles assurées dans 31 communes du département de la Haute-Vienne.**

La valeur ajoutée de la FNATH 87 a toujours été d'assurer un service de proximité à ses adhérents.

Cette spécificité ne peut exister que grâce aux 25 sections réparties sur tout le territoire départemental, comme celle d'ORADOUR SUR VAYRES – SAINT LAURENT SUR GORRE, et animées par 212 bénévoles, sans qui rien ne serait possible et que nous tenons à remercier pour leur investissement tout au long de l'année.

La FNATH 87 – une association – plus de 6 800 adhérents – 212 bénévoles – 9 salariés.

La FNATH 87 – une association – des valeurs : solidarité – convivialité – efficacité – indépendance.

► La FNATH est une association assurant la défense juridique individuelle de ses adhérents dans ses domaines de compétence.

Les collaborateurs juristes **reçoivent, écoutent, conseillent, accompagnent, défendent** les adhérents et **entreprennent** avec eux les **démarches** nécessaires afin de faire valoir leurs droits.

► La FNATH pour quoi ?

Ses domaines d'actions sont :

- l'accident de travail, la maladie professionnelle, la maladie, la longue maladie, l'invalidité, le handicap, le

droit du travail, le droit des assurances, les prestations familiales, l'assurance chômage, les accidents de la voie publique, les accidents domestiques, la retraite... quel que soit le régime social (salariés, exploitants agricoles, artisans, commerçants, employés des fonctions publiques...)

► La FNATH pour qui ?

La FNATH assure un rôle de conseil et de défense auprès de :

- toutes les victimes :
 - d'accidents du travail, d'accidents de service, de maladies professionnelles, d'accidents domestiques, d'accidents de la circulation, d'accidents médicaux, d'infections nosocomiales, de pathologies liées à l'amiante...
- toutes les personnes :
 - malades, invalides, handicapées.

Deux permanences de proximité sont assurées : à ORADOUR SUR VAYRES le 1^{er} vendredi de chaque mois de 9 h à 11 h Salle de la Mairie et à SAINT LAURENT SUR GORRE, le 1^{er} jeudi de chaque mois de 9 h à 11 h, 2 Place de l'Eglise (sous les arcades).

Pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact avec la présidente de la section FNATH d'ORADOUR SUR VAYRES – SAINT LAURENT SUR GORRE, **Hélène DEMAY** au **05.55.78.53.16** ou avec le **Groupe FNATH de la Haute Vienne**, **11 avenue de Locarno, 87000 LIMOGES** **05.55.34.48.97**

E-mail : fnath.87@orange.fr

Retrouvez la FNATH 87 sur www.fnath87.org

Le **Syndicat Mixte des bassins Bandiat-Tardoire (SYMBA Bandiat-Tardoire)** qui rassemble 14 communes est la structure compétente pour la gestion des milieux aquatiques sur le Bandiat et la Tardoire en Haute-Vienne.

Son objectif est la reconquête du bon état écologique des cours d'eau et des milieux aquatiques.

Retour sur les principales actions de l'année 2018 :

Etang de la Monnerie (Oradour sur Vayres / Cussac), 2^{ème} année de baisse progressive du niveau d'eau.



Restauration d'une zone humide (Cussac) avec l'aide de la **Cellule d'Assistance Technique Zones Humides du PNR Périgord-Limousin**, pour redonner au milieu son potentiel

écologique (faune, flore) et ses capacités de stockage et d'épuration de l'eau.

Chantier d'enlèvement d'embâcles sur le Bandiat (Marval / Pensol)

Le syndicat a travaillé avec l'association Limousin Nature Environnement afin de nettoyer le Bandiat dans le but de préserver une espèce rare et protégée : la moule perlière.



Premier film réalisé par le syndicat !

Il concerne les travaux de restauration de la continuité écologique réalisés en 2017-2018 sur la Tardoire à Oradour sur Vayres, Chéronnac et Maisonnais. Il est disponible sur notre **site internet**.

www.syndicat-bandiat-tardoire.fr et www.facebook.com/symba.bandiat.tardoire

Nos contacts : SYMBA Bandiat-Tardoire, La Monnerie - 87150 CUSSAC

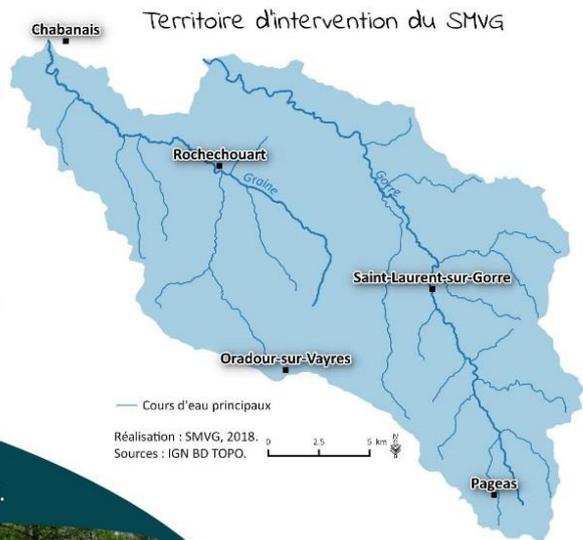
Tel : 05 55 70 27 31 / 06 38 84 49 72

Président : **Richard SIMONNEAU**

Techniciens rivière : **Anne-Laure PARCOLLET** et **Simon CALVET LOPEZ**



Depuis 2000, le Syndicat Mixte Vienne Gorre assure la compétence "**restauration et entretien des cours d'eau**" et rassemble 15 communes situées sur les bassins versants de la Gorre et de la Graine, à cheval sur les départements de la Haute-Vienne et de la Charente.



Sa principale mission est **d'améliorer la qualité de l'eau et des cours d'eau**, cela s'est traduit pour l'année 2018 par :

La restauration de la continuité piscicole et sédimentaire : premier effacement sur la Graine du seuil de la Roche à Chabanais.



La sensibilisation auprès des écoles avec des parcours pédagogiques et un concours d'affiches "Il y a de la vie dans l'eau autour du monde".



La préservation des zones humides avec l'implication des communes de Gorre et de Pressignac dans le recensement des mares de leur territoire et des actions de restauration déjà engagées !



Mare de la commune de Gorre - © SMVG

Le SMVG à votre service

Le Syndicat accompagne les propriétaires de parcelles humides, les exploitants agricoles, les collectivités dans leurs projets et peut mobiliser des financements publics :

=> Contactez nous : contact@syndicatmixteviennegorre.fr

Plus d'infos : www.syndicatmixteviennegorre.fr

Suivez notre page facebook : <https://www.facebook.com/syndicatmixteviennegorre/>



Le Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable (SIAEP) Vayres et Tardoire regroupe, depuis le 1^{er} janvier 2019, 11 communes.

Il s'agit du 2^{ème} plus grand syndicat d'eau potable en Haute-Vienne. Cela représente plus de 460 km de réseau, 330 000 m³ distribués et près de 5 000 abonnés desservis.

Le syndicat est propriétaire du réseau et des ouvrages de production et de stockage de l'eau à destination des usagers. Le SIAEP a un rôle décisionnaire des investissements nécessaires à mettre en œuvre afin de pérenniser les installations du service. Il finance le renouvellement des canalisations, les renforcements et les extensions de réseau, ainsi que la construction des différents ouvrages.



L'année 2018 a été riche en projet pour le syndicat avec entre autres :

- La recherche de nouvelles ressources en eau sur la commune de Dournazac afin de pallier aux demandes en eau suite à l'agrandissement du périmètre du syndicat. Cette recherche d'eau se concentre en un lieu relativement protégé sur des parcelles boisées et en un point haut du territoire afin de transporter l'eau de manière gravitaire et ainsi limiter les coûts de production.
- La mise à jour des périmètres de protection avec la réfection des clôtures et l'entretien de ces périmètres, soit plus de 7,5 hectares.
- La mise en œuvre d'interconnexions entre Cussac et Dournazac, entre Chéronnac et les Salles Lavauguyon ou encore l'alimentation du village de la Croix du Bac depuis Mappas sur la commune de Dournazac avec la mise en place d'un surpresseur au lieu-dit les Beiges.
- La dernière année de contrat avec le délégataire SAUR a donné lieu à la remise en concurrence du contrat de DSP (délégation de service public).

Pour toute question relative à l'eau potable, vous pouvez vous rendre au bureau du SIAEP situé à l'étage de la mairie d'Oradour-sur-Vayres :

le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 16h30

le mercredi de 8h à 12h

ou appeler au 05 55 78 23 97

Ainsi, après 6 mois de négociation avec les trois candidats reçus, le SIAEP signe de nouveau avec la société SAUR pour une durée de 10 ans.

L'année 2019, marquée par la fusion de deux syndicats d'eau potable, sera l'occasion de mettre en place un tout nouveau logo ainsi qu'un site internet dont l'adresse vous sera communiquée prochainement.

Les NEWS de Pouce Travail

Une nouvelle équipe de cinq salariées assure le fonctionnement de l'association :



de gauche à droite

Jézabel, Chargée de développement
Pauline, Assistante administrative
Debbie, Comptable
Laurence, Directrice
Marie-Claire, Chargée d'accueil

L'activité de Pouce travail en 2017 : 61 806 heures ont été réalisées par 169 salariés auprès de 796 clients :

- 66 % en entretien ménager
- 20 % en manutention
- 9 % en entretien des espaces verts
- 4 % sur des postes de manœuvre
- 2 % sur des tâches diverses (gardes d'enfants, restauration, distribution d'affiches...)

Contact : Pouce Travail 05.55.02.03.16 – www.poucetravail.com



LE GROUPEMENT DE GENDARMERIE DEPARTEMENTALE DE HAUTE-VIENNE

Le groupement est l'échelon de commandement de la gendarmerie départementale au niveau du département. Il assure la sécurité de la population sur 193 des 200 communes du département (soit 52 % de la population totale), les communes de Limoges, Couzeix, Le Palais-sur-Vienne, Panazol, Feytiat, Condat et Isle dépendant de la police nationale avec laquelle la coopération est permanente.

Le groupement est subdivisé en 3 compagnies commandées par des officiers supérieurs : Bellac, Limoges et Saint-Junien.

Ces compagnies sont divisées en communautés de brigades (COB) ou brigades territoriales autonomes (BTA) réparties sur le territoire selon une logique de proximité (un ou plusieurs cantons). Ces brigades sont notamment chargées de l'accueil du public et du contact avec la population (y compris dimanches et jours fériés), des interventions suite à des appels d'urgence 17, de patrouilles de prévention-dissuasion et des investigations judiciaires initiales ou locales (par les officiers et agents de police judiciaire ainsi que par les techniciens en identification criminelle de proximité).

Votre COB de Saint-Laurent-sur-Gorre compétente sur les communautés de communes de Ouest Limousin, et une partie des Monts de Chalus et de Porte Océan, elle est commandée par le major **BICHAUD, Bruno** et comprend **21** personnels dont **13** officiers de police judiciaire sur trois sites:

St Laurent-sur-Gorre, Oradour-sur-Vayres et Chalus. Elle dispose de personnels formés à votre disposition :

- un correspondant territorial de prévention (CTP) en charge des actions de préventions à destination des écoles, des seniors, des professionnels,
- 4 correspondants sûreté qui ont les compétences pour conseiller les professionnels et particuliers sur des mesures à prendre pour diminuer le risque d'atteintes aux biens.
- un correspondant nouvelles technologies, chargé de sensibiliser à la cybercriminalité

L'action de la COB de Saint-Laurent-sur-Gorre est complétée par celle de diverses unités à vocation particulière :

Les unités spécialisées de police judiciaire : la brigade de recherches de Saint-Junien et une brigade départementale de renseignements et d'investigations judiciaires de Limoges. Ces unités prennent à leur charge les enquêtes nécessitant une technicité particulière ou une grande disponibilité. Elles disposent de militaires spécialisés dans les actes de police technique et scientifique (techniciens) ou dans les investigations complexes (cybercriminalité, analyse criminelle, portrait-robot...).



Le peloton de surveillance et d'intervention de Saint-Junien

Sous les ordres du commandant de compagnie, il

a pour mission :

- de renforcer rapidement les brigades appelées sur les lieux d'un crime ou d'un délit, d'un incident ou accident, ou de tout autre événement troublant l'ordre public. Ils sont notamment équipés et entraînés pour effectuer des missions d'interpellations délicates.
- d'assurer, hors le temps de ces interventions, des missions de surveillance, de jour mais plus particulièrement la nuit, en complément des

services effectués par les brigades territoriales pour optimiser la couverture territoriale.

Les unités de sécurité routière : L'escadron départemental de sécurité routière est composé de deux pelotons motorisés et de deux brigades motorisées dont celle de Rochechouart. En plus d'assurer la sécurité du réseau routier, ces unités luttent contre la délinquance sur les grands axes de communication.

Le centre d'opérations et de renseignement de la gendarmerie : chargé de réceptionner les appels 17 et d'engager les unités suite aux sollicitations de la population.

Le groupe d'intervention cynophile de Limoges : 7 chiens formés dans la recherche de



stupéfiants, de billets de banque, d'armes, et de personnes.

Les détachements de surveillance et d'intervention : Composés de réservistes et de gendarmes mobiles du département, ils complètent l'action de surveillance du territoire et de protection des populations.

Enfin, la gendarmerie étant basée sur les principes de subsidiarité et de complémentarité de ses unités opérationnelles, le groupement de gendarmerie départementale peut faire appel, lorsqu'il est confronté à des situations particulières, à des renforts de niveaux régional et zonal (moyens aériens et nautiques, section de recherches, gendarmerie mobile...) ou national (institut de recherches criminelles de la gendarmerie nationale, centre de planification et de gestion de crise, GIGN, ...).

Pour de plus amples informations sur la gendarmerie et différents conseils préventifs :

<http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/> ; <https://twitter.com/Gendarmerie> ; <https://fr-fr.facebook.com/Gendarmerie.de.la.Haute.Vienne/>

Pour localiser la brigade de gendarmerie la plus proche :

<http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/re/Sites/Gendarmerie/Contacts/Trouver-ma-gendarmerie>

Pour effectuer une pré-plainte en ligne (atteinte aux biens avec auteur des faits inconnu) : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>

Pour consulter les appels à témoins de la gendarmerie nationale : <http://judiciaire.gendarmerie.interieur.gouv.fr/judiciaire/> ou [twitter gendarmerie](#)

Pour signaler un agissement illicite sur internet : <https://www.internet-signalement.gouv.fr/> ou <http://www.pointdecontact.net/> ; pour les spam : signal-spam.fr

Etat civil

2018

NAISSANCES

Cléa, Corinne, Valérie RELIAT née à Limoges le 21 février

Ilyana DESOUSAT née à Limoges le 14 mars

Gabriel, Lucien JUHEL SAVIGNAT né à Limoges le 9 avril

Sophie, Mélina NICHOLSON née à Limoges le 19 mai

Abby DEGEORGES née à Limoges le 9 juin

Paul MOREAUD né à LIMOGES le 23 juin

Maël, Claude, Jean-Marc BOUSQUET né à Limoges le 27 juin

Ayden BOUTOT né à Limoges le 2 septembre

Eloïse POUYADOUX FOUGERAT
née à Limoges le 15 septembre

Mathilde POUYADOUX FOUGERAT
née à Limoges le 15 septembre

Madison, Bryana, Alexia PAYA
née à Saint Junien le 26 octobre

MARIAGES

Le 21 juillet Valentine, Magali, Stéphanie GERMAIN
& Yannick, Franck LONGERAS

DECES

Le 7 mai
Albert Hendrik VAN MOMBERGEN

Le 4 juillet
François WINTERSHEIM

Le 20 juillet
June, Marie FEARON

Pacte Civil de Solidarité (Pacs)

La loi 2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle a eu pour ambition de simplifier le quotidien des citoyens et de rendre la justice plus efficace, plus lisible et plus accessible en recentrant les juridictions sur leurs missions essentielles. L'article 48 de la loi prévoit ainsi qu'en matière de PACS, il revient désormais à l'officier d'état-civil et non plus au greffe du tribunal d'instance, de recevoir la déclaration conjointe des partenaires, qui doivent se présenter ensemble. Il en sera de même pour modifier la convention ou la dissoudre. A noter que la compétence du notaire reste inchangée lorsque la convention de PACS est faite par acte notarié.

Ainsi, depuis le 1^{er} novembre 2017, les officiers d'état-civil ont compétence pour enregistrer les nouvelles déclarations de PACS, les modifications et dissolutions des PACS. Pour le dossier à constituer, vous pouvez vous adresser à la mairie ou consulter le [site **servicepublic.fr-onglet famille - onglet PACS**](http://servicepublic.fr-onglet famille - onglet PACS).

ANNUAIRE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES

Communauté de communes Ouest Limousin
La Monnerie - 87150 Cussac
contact@ouestlimousin.com / 05 55 78 84 07
www.ouestlimousin.com

ENFANCE - JEUNESSE

Enfance

enfance@ouestlimousin.com

Crèches

Les Petits Filous, Saint-Laurent-sur-Gorre
lespetitsfilous@ouestlimousin.com 05 55 48 10 10

L'Île aux trésors, Cussac
lileauxtresors@ouestlimousin.com 05 19 99 24 47

Lieu d'Accueil Enfants Parents

La Planète du Petit Prince, Saint-Mathieu
laep@ouestlimousin.com

Relais d'Assistants Maternels

Les P'tits Ram'heures, Saint-Laurent-sur-Gorre
lesptitsramheures@ouestlimousin.com 05 55 00 18 02

Au Pays de Gulliver, Cussac
ramcussac@ouestlimousin.com 05 87 33 00 79

Jeunesse

jeunesse@ouestlimousin.com 05 55 48 19 21 / 06 77 50 16 53

Accueil de loisirs

Les Hirondelles, Cognac-la-Forêt 06 70 51 30 55
leshirondelles@ouestlimousin.com 05 55 03 52 83

La Clé des Champs, Maisonnais-sur-Tardoire 06 76 79 36 93
lacledeschamps@ouestlimousin.com 05 55 70 02 28

Les Écureuils, Saint-Laurent-sur-Gorre 06 71 83 64 76
lesecureuils@ouestlimousin.com 05 55 00 18 02

Garderies et activités périscolaires

periscolaire@ouestlimousin.com 05 55 48 19 21

Adolescents

ados@ouestlimousin.com 05 55 48 19 22

Jeun's Club, Oradour-sur-Vayres
jeuns.club@ouestlimousin.com 06 74 56 36 24

Jeun's Sports, Saint-Laurent-sur-Gorre
jeuns.sports@ouestlimousin.com 06 87 53 29 90

ENVIRONNEMENT

Service Public d'Assainissement Non Collectif - SPANC

spanc@ouestlimousin.com 05 55 48 19 24

Collecte des ordures ménagères

om@ouestlimousin.com 05 55 78 84 07

SOCIAL

Centre Intercommunal d'Action Sociale - CIAS

cias@ouestlimousin.com
Point-écoute 05 55 48 93 90

Maison de retraite Dins Lou Pélou (EHPAD)

3, rue du Fromental - 87150 Cussac
ehpadcussac@wanadoo.fr 05 55 70 91 54

Résidence Services des Feuillardiers

3, rue du Fromental - 87150 Cussac 05 55 70 91 54

CULTURE, TOURISME & SPORTS

Sports

sports@ouestlimousin.com 05 55 48 19 22 / 06 87 53 29 90

Tourisme

tourisme@ouestlimousin.com
Accueil d'Oradour-sur-Vayres 05 55 78 22 21
Accueil de Saint-Laurent-sur-Gorre 05 55 00 06 55
La Boutique des Créateurs 05 55 78 22 21

Lecture publique

mediatheques@ouestlimousin.com
Saint-Laurent-sur-Gorre 05 55 48 18 18
Cussac 05 55 00 44 34
Oradour-sur-Vayres 05 55 78 14 37
Cognac-la-Forêt 05 55 77 49 78
Marval 05 44 22 97 19
Saint-Mathieu 05 55 09 81 44

Culture, patrimoine & vie associative

assoculture@ouestlimousin.com 05 55 78 11 88

NUMÉRIQUE

Communication

communication@ouestlimousin.com 05 55 78 11 88

Aménagement numérique

numerique@ouestlimousin.com 05 87 33 00 72



un territoire à vivre !

